

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 septembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Convocation envoyée le 20 septembre 2012

Publié le 28 septembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 8

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	
M. Alain MILLOT		

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUET pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Gérard DUPIRE	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Christine DURNERIN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Franck MELOTTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
M. Gaston FOUCHERES	M. Alain LINGER pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
M. Rémi DELATTE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Gilles TRAHARD	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

---

**OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Approbation du plan de zonage assainissement de Magny-sur-Tille**

Conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat Mixte du Dijonnais (qui a été dissous le 31/12/2010 et dont les compétences ont été reprises par la Communauté d'agglomération dijonnaise), dans le cadre de la compétence assainissement, a décidé par délibération du 10 novembre 2006 d'engager une étude pour la réalisation du zonage d'assainissement de la commune de Magny-sur-Tille.

L'étude confiée au bureau d'études Safege a été soumise au Conseil Municipal de Magny-sur-Tille lors de sa séance du 10 octobre 2011.

Monsieur le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise a prescrit la mise en enquête publique du zonage d'assainissement de la commune de Magny-sur-Tille par arrêté n° 2012-037 du 11 avril 2012.

Enfin, par ordonnance n° E12000047/21 du 26 mars 2012, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Daniel GARCIA en qualité de Commissaire Enquêteur, pour le suivi de l'enquête publique qui s'est tenue en Mairie de Magny-sur-Tille du 9 mai 2012 au 8 juin 2012 inclus.

Monsieur LUKEC, adjoint au maire de la commune de Magny-sur-Tille, a indiqué oralement au commissaire enquêteur qu'une autre solution technique pour le raccordement au réseau collectif des deux habitations situées rue de l'Abbayote était possible. Monsieur le commissaire enquêteur considère que cette solution doit être prise en considération.

Aucune observation particulière n'a été consignée dans le registre d'enquête publique.

Monsieur le commissaire enquêteur a émis dans son rapport en date du 3 juillet 2012 un avis favorable au zonage d'assainissement proposé à l'enquête publique avec les prescriptions suivantes :

*Zones d'assainissement collectif :*

- le bourg est entièrement situé en zone d'assainissement collectif,
- les zones d'urbanisation futures sont situées en zone d'assainissement collectif,
- la rue de l'Abbayote est située en zone d'assainissement collectif.

*Zones d'assainissement non collectif :*

Quelques habitations isolées sont classés en assainissement non collectif.

- trois habitations isolées situées impasse du lac et rue du Patis,
- une habitation isolée située Chemin du Marais,
- une habitation isolée située route de Chevigny-Saint-Sauveur.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** le plan de zonage d'assainissement de la commune de Magny-sur-Tille,
- **de demander** que la commune de Magny-sur-Tille intègre le plan de zonage d'assainissement dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune,
- **de préciser** que ce plan de zonage sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité.



Département de la Côte d'Or  
Syndicat Mixte du Dijonnais



Commune de Magny-sur-Tille

Carte de zonage d'assainissement collectif et non-collectif

Ind.	Date	Dessiné par	Modification	Vérfié par
	21/12	MV		HL

Fond de Plan dressé par :

NUMERO DE PLAN : 2/2

NUMERO D'ETUDE      ECHELLE

QF011                    1 / 5000


DATE                    CHEF DE PROJET


20 juillet 2010        LOUVET H.

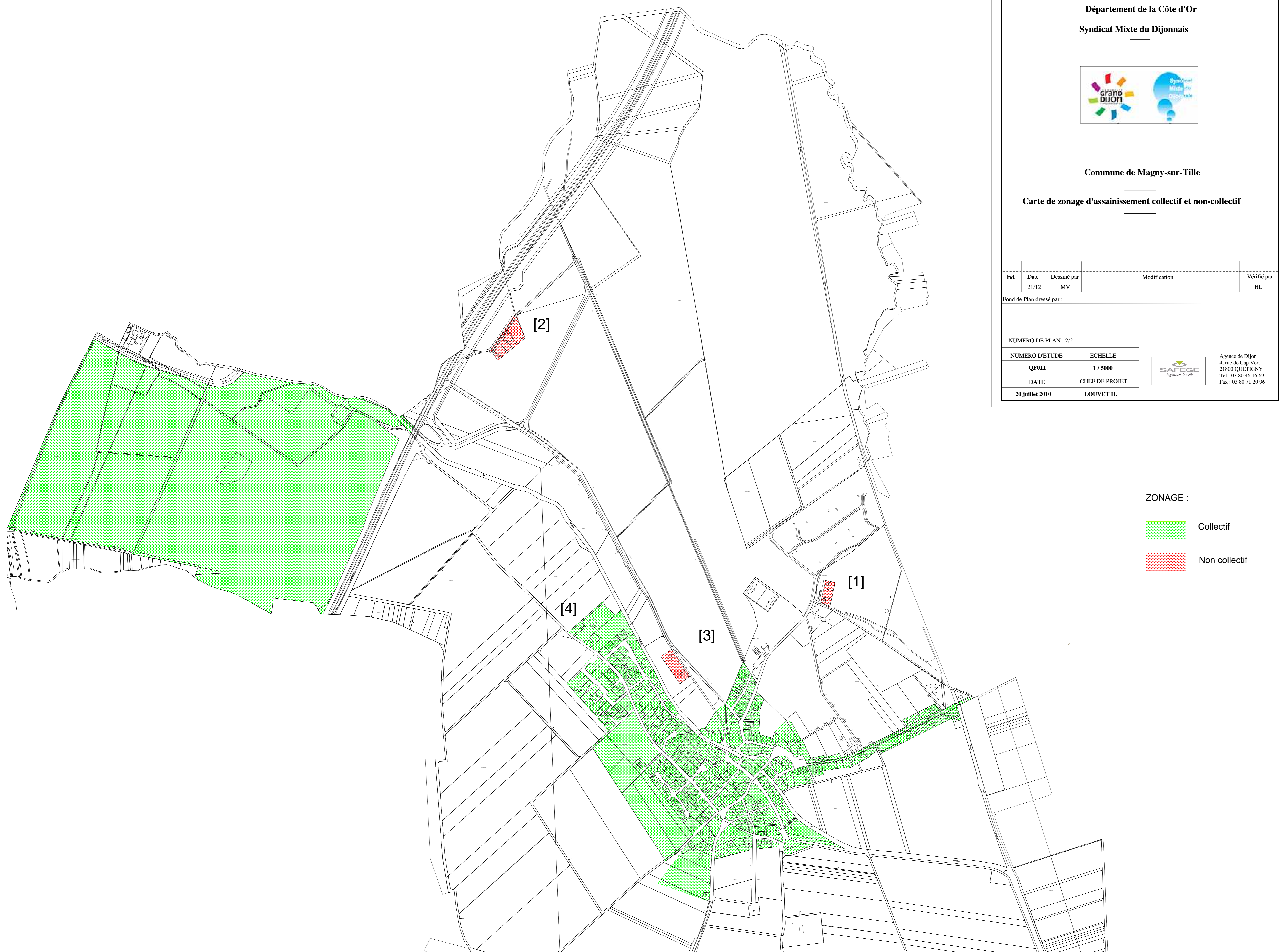


Agence de Dijon  
4, rue de Cap Vert  
21800 QUETIGNY  
Tel : 03 80 46 16 69  
Fax : 03 80 71 20 96

ZONAGE :

 Collectif

 Non collectif







Département de la Côte d'Or  
 Syndicat Mixte du Dijonnais



Commune de Magny-sur-Tille

**Carte de zonage d'assainissement collectif et non-collectif**

Ind.	Date	Dessiné par	Modification	Vérifié par
	21/12	MV		HL

Fond de Plan dressé par :



NUMERO DE PLAN : 2/2

NUMERO D'ETUDE	ECHELLE
QF011	1 / 5000
DATE	CHEF DE PROJET
20 juillet 2010	LOUVET H.



Agence de Dijon  
 4, rue de Cap Vert  
 21800 QUETIGNY  
 Tél : 03 80 46 16 69  
 Fax : 03 80 71 20 96

ZONAGE :

-  Collectif
-  Non collectif